

# L'organisation du temps dans le travail d'écriture professionnelle : un rapport à l'espace

Conférence du 31 août 2021  
Centre d'Observation du Langage Oral et Écrit (COLOÉ)

**Véronique Rey**

Linguiste – Professeur des Universités  
Université d'Aix-Marseille – INSPEE

\*

## COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE

**Mots clés :**

Écriture professionnelle – Temps de travail – Planification – Tâches cognitives –  
Gestes moteurs

Lieu : Centre d'Observation du Langage Oral et Écrit (COLOÉ)

Participants : Véronique Rey, conférencière – Étudiants Master 1 et 2, Rédacteur  
professionnel à l'Université d'Aix-Marseille, INSPEE

Durée de l'intervention : 1 heure 43 minutes

\*

Compte-rendu livré le 20 septembre 2021

à

Véronique Rey,  
professeur à l'Université d'Aix-Marseille-Inspé

Parcours Rédacteur professionnel

Réalisé par : Corinne Pin

## Introduction

La linguiste et professeur des Universités, Véronique Rey, intervient dans le cadre d'une conférence au Centre d'observation du langage oral et écrit (Coloé) sur l'organisation du temps dans le travail de l'écriture professionnelle. Après une introduction où elle met en évidence la nécessité d'acquérir des gestes moteurs et de transformer le temps d'écriture en espace, son discours se décline en trois parties : l'écriture professionnelle, activité de gestion des contraintes (I), la planification du temps d'écriture (II), le contexte lié à l'acte d'écriture professionnelle (III).

### I. Écriture professionnelle = une activité de gestion des contraintes

#### A. Une approche sur la convocation du système nerveux

La linguiste explique que lire et écrire sont des activités neurologiques. Chez le scripteur, ces activités se pratiquent en même temps. C'est l'automatisation des gestes qui en rend la pratique plus aisée et moins consommatrice de mémoire et d'énergie. V. Rey énonce deux approches. Celle de Chanquoy et Alarmagot (2002) cité par Plane et al. (2010) qui révèle que seuls les traitements suffisamment automatisés peuvent se dérouler en parallèle de traitements contrôlés. Celle de Plane et al. (2010) qui relève la temporalité « cognitive » de la rédaction et la dépendance de la capacité rédactionnelle au processus ou non d'automatisation des traitements parallèles durant la construction du texte.

#### B. La temporalité de l'acte d'écriture

V. Rey révèle que Plane et al. (2010) repèrent trois domaines lors de la production de texte : *les activités*, gestes graphiques et orthographiques, représentation et organisation du propos ; *les processus rédactionnels*, transformation de la représentation en une trace linguistique ; *la capacité neurologique*, gestion optimale des capacités de traitement de notre cerveau. La linguiste indique que ces auteurs distinguent deux temporalités : la temporalité linéaire des gestes graphiques (avancée dans la connaissance du sujet) et la temporalité circulaire du contenu sémantico-référentiel (retours sur ce qui a été compris). Le produit de ces activités est l'énoncé.

V. Rey explique que cette construction du propos est appelée par les linguistes : processus de sémiotisation. Elle informe que selon A. Grésillon (1994), cité Plane et al. (2010), il se décompose en trois phases : *la phase rédactionnelle*, transformation du discours en texte ; *la phase pré-rédactionnelle*, prise de notes, de listes et remaniements ; *les campagnes d'écriture*, écriture en unités de temps séparées.

### II. La planification

#### A. La planification : de l'intuitif, de l'implicite à l'explicite

La linguiste informe que l'objet de la planification est de passer de l'intuitif, implicite à l'explicite dans le but d'explicitier le travail à travers une démarche réflexive. Elle relève deux intérêts : *le gain*

en crédibilité devant le client et le gain en efficacité pour le rédacteur professionnel.

### B. La planification = la textualisation

V. Rey présente la planification d'un texte comme devant repérer trois angles d'attaque : *celui propre au type de travail demandé* ; *celui sur la structuration du texte*, sous-tendu par les concepts de clarté et de visibilité ; *celui portant sur les matériaux linguistiques mis en œuvre*, c.-à-d. lié aux contraintes de la langue française. Elle cite en cela Cislaru et Olive (2018) qui relèvent que l'écriture n'est pas un éternel recommencement, mais une revisite des acquis antérieurs, des « déjà-là ».

La linguiste développe ce que sont : *les préconstruits*. Elle informe que d'après les auteurs ils se composent de trois éléments : la situation de l'avant-texte, ce qui est archivé ; *les déjà-là*, substrats langagiers aidant à la représentation du texte ; *l'interdiscursivité*, discours avec soi-même et avec le texte.

Elle poursuit par *le texte préalable et le texte là*. V. Rey situe les antériorités dans une temporalité longue et peu visible, indispensables et variables selon la complexité du travail demandé. Elle cite Maingueneau (1984) et Rastier (2008) repris par Cislaru et Olive (2018), qui les définissent comme des interdiscours avec des univers aux origines hétérogènes. Elle indique que Plane et al. établissent deux repères. Le premier, *entre le texte préalable et le texte là* où l'interdiscursivité fait évoluer le texte et génère de l'intertexte ; le second *entre le texte en cours et le texte à venir* où connaissances et projection représentationnelle s'adaptent incessamment au texte à venir.

La linguiste explicite le propos de deux auteurs : Alain Rey (1998) qui définit le texte comme un tissu, tramé et Kellogg (1990) pour qui planifier réduit le coût de la rédaction d'un texte, mais en réduit la créativité. Ces deux notions selon V. Rey permettent de sortir du mythe de la création littéraire : produire un texte du domaine du tissu tramé est une autre opération que celle de création littéraire.

V. Rey s'appuie sur Plane et al. (2010) et conclut cette partie en indiquant qu'il convient de ne pas oublier que la planification est évolutive, le travail se complexifie lors de la relecture. Elle rajoute que la contrainte temporelle est inhérente à la planification et à l'apprentissage du rédacteur professionnel.

## III. Le con-texte

V. Rey expose que Halliday dès 1977 a montré que les choix sémantiques, de représentation de la signification, ne sont jamais hors sol. Ils sont interdépendants d'un contexte historique, social dont il a identifié les éléments : les attentes du client ; la période de l'année ; le contexte personnel du scripteur ; la nécessaire hiérarchisation des priorités.

### A. Transformer le temps en un espace, une géographie : le rétroplanning

La linguiste révèle qu'il faut penser le temps non de manière linéaire, mais comme un espace. Cela permet d'abolir le paradoxe temps infini et manque de temps. Le rétroplanning permet cette

représentation du temps-espace. V. Rey étaye son propos en citant les deux types de temps culturel observés par Hall (1984) : *le temps linéaire*, passage d'une activité à une autre ; *le temps circulaire*, où l'on revient à quelque chose de déjà connu. La linguiste explique que le processus d'écriture s'inscrit dans ces deux temps. Il est dépendant de démarches récursives qu'il convient de repérer afin de les planifier. Elle indique que ce travail de réalisation d'écriture permet de passer d'une activité linéaire de la rédaction à une représentation où le travail à effectuer est « vu » et donc moins subi.

### B. Gérer ses activités cognitives

V. Rey s'appuie sur les travaux de Cislaru et Olive (2018). Les auteurs se sont inspirés du modèle à deux voies propre à l'apprentissage de l'écriture. Ils ont mis en évidence deux types de mémoire convoqués lors de l'acte d'écriture : *la mémoire de travail* qui assure les traitements immédiats ; *la mémoire à long terme* qui stocke les connaissances sémantiques et les automatismes. La linguiste indique que les auteurs ont révélé qu'accroître le recours à des unités préconstruites (automatismes) favorise rapidité et qualité du travail d'écriture. L'enjeu explique V. Rey est de parfaire ces automatismes afin de réserver au travail conscient les difficultés de compréhension du sujet.

V. Rey alerte sur les voleurs de temps. Ils peuvent être extérieurs à nous : interruptions et sollicitations diverses durant le temps de travail, entourage stressant ; et intérieurs à nous : volonté de performance et non de compétence, éparpillement, fatigue et manque de sommeil. Ils peuvent amener à devoir réviser le rétroplanning.

### C. Du prévisionnel au rétroplanning

La linguistique oppose le prévisionnel qui part d'aujourd'hui jusqu'à la date de rendu du travail, au rétroplanning qui part de la date butoir. Le prévisionnel débute par une idée qu'il va falloir préciser non avec ce qui est pensé, mais avec ce qui la construit : bibliographie, faisabilité, contexte, etc. V. Rey explique que dans le cadre du rétroplanning à l'inverse l'on termine par le fait de l'idée après avoir engrangé informations, bibliographie, contexte, etc. Elle met en évidence ce que cela implique au niveau du travail rédactionnel. Le prévisionnel suppose planification, suivi, réajustement et interactions alors que le rétroplanning comprend segmentation des travaux d'écriture, écriture en temps limité et révision. La linguiste explique que le rétroplanning permet d'avoir une vision globale du travail à effectuer, de le poser. Cela permet de mettre en place une méthodologie et des routines favorisant gain de temps, meilleure gestion du stress et qualité de travail.

## Conclusion

Véronique Rey conclut son propos en indiquant qu'en matière d'écriture on ne peut pas parler de manque de temps. L'enjeu est de repérer les tâches cognitives coûteuses en temps afin de transformer ce temps en un espace physique et cognitif organisé.